



Compte-rendu de réunion de comité directeur ligue Grand-est Aviron du 13 janvier 2021

Réunion en visio exclusivement

Etaient présents :

Jean-Raymond PELTIER, Hervé BOURQUEL, Jean-François VALLOIS, Jules LE PERU, Charlène THOMAS, Claire GASTAUD, Joël SIMON, Thierry OUDINET, Dominique ROMEO, Simon LUCOT, Marie-Eglantine FAUST, Jean-Michel CRETON, Arnaud JUILLET, Jean-Claude LORIS, Léo RONCHARD, Sébastien ROURE, Philippe BREDY, Eric BASTIAN (a rejoint à 20h)

+ Marion Jullien (invitée)

Etaient absents :

Arnaud Tixier (excusé), Sandrine PACHOT

Jean-Raymond ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

❖ **Projet d'achat mutualisé d'ergomètres pour les clubs du Grand Est :**

Il s'agit de déterminer la clé de répartition, qui pourrait être bénéficiaire, selon quels critères.

→ 2 propositions : Option 1 : selon nb licencié et implication dans l'aviron indoor,

Option 2 : 1 ergo pour chaque club à jour de cotisation LGEA et possibilité d'un 2^e ergo si implication « Rame en 5^e » et « 7 défis capitaux »

- Projet à hauteur de 48000 euros, qui, si toutes les subventions envisageables sont effectivement acquises, reviendrait à environ 6000 euros à la ligue (pour comparaison, projet skiff avait coûté 66000 euros à la ligue (hors subventions)) ; la ligue participerait donc à hauteur de 150 euros/par ergo sur ses fonds propres
- Marion est optimiste sur l'attribution de la subvention de la Région 30% (Matériel onéreux), Jean-Raymond sur celle de l'ANS également

- Les ergos seront propriétés de la LGEA (il faut en effet compter la part de subvention dans la participation financière ligue, ce qui correspond donc à plus de 50%) et la ligue pourrait donc solliciter les clubs ponctuellement sur un événement particulier (comme chpt Académique d'ergo par exemple) mais les ergos seraient présent dans les clubs la plupart du temps
- Après diverses réflexions le comité s'arrête sur le choix de l'option 2 avec **1 ergo par club et possibilité d'un 2nd ergo pour les clubs participants à Rame en 5^e et/ou 7 défis (1 inscrit actif) et/ou évaluation fédérale. Option adoptée à l'unanimité par le comité**
- Projet équivalent reconduit l'an prochain
- Marion envoie le projet modifié (« et/ou » + ajout évaluation fédérale) aux clubs prochainement afin de recueillir combien d'ergos souhaite chaque club (0, 1 ou 2) pour pouvoir faire un budget précis et entamer la commande au plus tôt (afin que le dossier passe en commission permanente à la région en février)
- Le fabricant serait en mesure de livrer 40 ergos fin février

❖ **Projet canot moteur à siège fixe pour clubs (commande à distance, conduite centrale) :**

- Clubs intéressés ?
- Jean-François a fait un devis en se basant sur les nouvelles coques déjà équipées de console chez Rigiflex modèle CAP 370. Pas de tarif préférentiel via la FFA, plus cher mais plus durable.
- Budget : 2940 euros la coque avec console centrale, il faut rajouter le moteur
- Léo précise que pour adapter un système sur un canot orange qui a déjà un moteur (comme fait récemment au club de Nancy) cela a coûté environ 1700 -1800 euros pour équiper un canot chez Adam loisirs
- Dominique a une banquette sur son bateau perso : plus pratique, notamment si besoin intervention auprès d'un public scolaire ou débutant
- Jean-Marie ajoute que le retour de l'entraîneur quant à une coque en alu : économique en carburant et fait moins de vague, enverra au comité le tarif qu'il avait obtenu pour ce canot pour information
- Sébastien calcule le reste à charge club : beaucoup de clubs ne pourront pas se le permettre financièrement, mais est conscient que tous les projets ne peuvent pas concerner tous les clubs
- Sondage sur les clubs présents, plusieurs clubs seraient intéressés (Pont-à-Mousson, Verdun, Metz, peut-être Nancy)
- Philippe demande si un moteur électrique peut-être envisagé ? dans ce cas projet plus axé sur initiation car ne permet pas de suivre un équipage compétition... Marie-Eglantine témoigne en tant qu'ancienne salariée de club : il est vraiment important d'aider les clubs à équiper le poste de conduite des entraîneurs car ce sont les douleurs causées par cela qui l'ont conduit à changer de métier. Elle propose de monter ce projet électrique l'an prochain.

→ **Projet initial à maintenir, sondage auprès des clubs pour voir qui est intéressé, vote du projet à la prochaine réunion de comité**

❖ Section d'excellence sportive : point des clubs candidats

Nouveau dispositif mis en place à la rentrée scolaire de septembre : favoriser accès haut niveau

- Une section par département max
- Pas d'allègement d'emploi du temps, aménagement uniquement
- Voir le cahier des charges en pièce jointe
- Jean- Raymond souhaite que la LGE soit fer de lance en France sur la création de sections d'excellence, véritable transition entre les clubs et les pôles et bonne solution pour élargir la base de rameurs à potentiel
- C'est bien le chef d'établissement qui postule en lien avec le milieu fédéral
- Il n'y a que dans le 54 où il pourrait y avoir « conflit » car 2 établissements disposent d'une section scolaire classique
- Ligue impliquée dans la liste d'élèves proposées (avis)
 - ➔ Sondage dans clubs pour voir quels établissements seraient candidats

❖ Divers

- La Coupe de France pourrait être déplacée à la Toussaint
 - réflexion à mener au sein de la ligue pour proposer des animations locales en février ou mars pour « animer » un peu la saison /à voir selon les annonces gouvernementales à venir...
 - ➔ MAIF indoor connecté : belle opportunité en ces temps
 - ➔ Proposition d'un challenge bateau inter club chacun dans son club avec un parcours d'une distance aller-retour avec un virage pour compenser l'inégalité des bassins. Cela permettrait de créer un challenge pour les rameurs. Idée de conserver les dates des compétitions du calendrier, ainsi si la compétition est annulée, possibilité de réaliser ce challenge chacun dans son club. Résultats sur fichier type Google Docs
- baisse de licences : 1000 licences de moins sur la ligue par rapport à l'an passé

Prochaine réunion le 03 mars à 18h30